MARION BRAZIER
Corps Vivant & Thérapie par le Mouvement

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Version en vigueur au 1er janvier 2026

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des commandes conclues par **Marion Brazier, micro-entrepreneure**, auprès de clients particuliers et non professionnels (« le Client »), souhaitant bénéficier des services proposés (« les Services »), à savoir :

Prestations individuelles :

- Zenthai Shiatsu
- Zenthai prénatal
- Corps en Mouvement
- Usages du rebozo
- Rituel rebozo (mini et complet)
- Yoga privé (à domicile et en ligne)
- Yoga prénatal

Prestations collectives :

- Cours de Hatha yoga
- Immersions Saisonnières

Les caractéristiques essentielles des Services sont présentées sur les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, échanges directs). Les visuels n'ont pas de valeur contractuelle.

Les présentes CGV définissent les conditions de réservation, de paiement et de réalisation des prestations.
Le Client déclare en avoir pris connaissance et les accepter avant toute réservation.

Les présentes Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable est celle en vigueur à la date de la réservation du Client.

La validation de la réservation par le Client vaut acceptation pleine et entière, sans restriction ni réserve, des présentes Conditions Générales de ventes.

Les présentes CGV sont systématiquement communiquées ou mises à disposition du Client préalablement à toute réservation.

ARTICLE 2 – Coordonnées du Prestataire

Marion Brazier | Corps Vivant
Micro-entreprise
SIRET : 845 127 000 00022
Adresse du siège : 431 Route du Vallon, 83320 Carqueiranne (siège social – pas d'accueil du public permanent)

Pour toute question, demande d'information ou réclamation relative à l'exécution des Services, le Client peut contacter le Prestataire :

- Par téléphone au 06 32 65 31 72 (numéro non surtaxé)
- Par email à l'adresse suivante : marion.corpsvivant@gmail.com

Le Prestataire s'engage à répondre aux demandes du Client dans les meilleurs délais.

ARTICLE 3 – Modalités de réservation

La réservation d'une prestation est obligatoire et se fait :

- Via le formulaire en ligne sur le site Internet (https://marion-corpsvivant.com/reservation/)
- Via BilletWeb (pour les pratiques collectives)
- Par message privé (SMS, WhatsApp, Instagram, Facebook),
- Par téléphone,
- Ou par email.

La réservation pour les séances corporelles est confirmée uniquement après :

- Validation du créneau par le Prestataire,
- Versement d'un **acompte de 40%** du montant total.

Un message de confirmation est ensuite envoyé au Client, récapitulant :

- La prestation,
- La date et l'heure,
- Les modalités de paiement,
- Les présentes CGV.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une réservation en cas de litige antérieur.

Le Prestataire peut être amené à poser au Client un certain nombre de questions afin de mieux comprendre ses besoins et de l'orienter vers les Services les plus adaptés.

Avant toute validation de réservation, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente.

La confirmation de la réservation ainsi que le versement de l'acompte valent acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, sans qu'une signature manuscrite ne soit nécessaire.

ARTICLE 4 – Tarifs

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur au jour de la réservation, tels que communiqués au Client lors de la prise de rendez-vous.
Les prix sont exprimés en euros, toutes taxes comprises (TTC).
Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que le tarif appliqué est celui accepté par le Client au moment de la réservation.

Les tarifs des Services proposés par le Prestataire sont indiqués ci-dessous, conformément aux dispositions de l'article L.112-1 du Code de la consommation.

Séances à Carqueiranne (siège du Prestataire) :

- Zenthai Shiatsu & Zenthai Prénatal (2h) : 120€
- Corps en Mouvement (1h30) : 100€
- Usages du rebozo (1h) : 70€
- Rituel mini rebozo (2h) : 150€

Séances à domicile :

- Zenthai Shiatsu & Zenthai Prénatal (2h) : 150€
- Corps en Mouvement (1h30) : 130€
- Usages du rebozo (1h) : 100€
- Rituel mini rebozo (2h) : 180€
- Rituel rebozo complet (3h30) : 280€
- Yoga privé en ligne (1h) : 60€ ponctuel / 55€ mensuel / 45€ engagement long (+ de 3 mois)
  (+10€ par personne supplémentaire)
- Yoga privé (1h) : 70€ ponctuel / 65€ mensuel / 60€ engagement long (+ de 3 mois)
  (+15€ par personne supplémentaire)
- Yoga prénatal (1h) : 70€ ponctuel / 65€ mensuel / 60€ engagement long (+ de 3 mois)
  (+15€ par personne supplémentaire)

→ Frais de déplacement : 0,50€/km (aller-retour)

Pour toute prestation réalisée au domicile du Client, des frais de déplacement sont appliqués à hauteur de 0,50€ par kilomètre parcouru (aller-retour), en supplément du tarif de la prestation. Ce montant est communiqué au Client lors de la réservation.

Séances collectives (Hyères) :

- Hatha yoga (1h) : 17€ / Pass 5 cours : 75€ / Pass 10 cours : 140€ (validité 4 mois)
- Immersions Saisonnières (2h) : 38€ l'immersion / 70€ pour le cycle complet de 2 immersions / 320€ le cycle de l'année

Une facture est établie par le Prestataire pour chaque paiement et transmise au Client par voie électronique, à l'adresse email communiquée lors de la réservation.

Des prestations sur mesure (conciergeries, événements, collaborations professionnelles) font l'objet d'un devis personnalisé, tenant compte des conditions d'intervention, du nombre de participants et de la logistique nécessaire.

ARTICLE 5 – Modalités de paiement

Le Client pourra régler le Prestataire en ayant recours aux modes de paiement suivants :

- soit par espèces ;
- soit par virement bancaire ;
- soit par Lydia / Wero ;
- soit par chèque bancaire établi à l'ordre du Prestataire

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à sa réception par le Prestataire. Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par le Prestataire pour l'utilisation d'un moyen de paiement, ne pourra être facturé au Client.

Le Prestataire ne sera pas tenu de réaliser les Services réservés si le règlement n'a pas été effectué dans les conditions prévues aux présentes.

L'acompte versé lors de la réservation permet de confirmer le rendez-vous. Le solde de la prestation est dû le jour de la séance.

Les paiements ne sont considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues.

En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit de refuser toute nouvelle réservation jusqu'à régularisation de la situation.

ARTICLE 6 – Absence de droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client est informé qu'il ne dispose d'aucun droit de rétractation pour les prestations réservées, celles-ci constituant des activités de loisirs fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

ARTICLE 7 – Conditions d'annulation et de report

Toute demande d'annulation ou de report doit être faite par message ou email.

- **Plus de 48h avant la séance :** report possible sans frais
- **Moins de 48h avant la séance :** 50% du montant est dû si non report
- **Moins de 24h avant la séance :** 100% du montant est dû si non report

L'acompte versé est conservé dans ces cas.

En cas de force majeure ou motif médical justifié, un report pourra être proposé.

Toute demande de report reste soumise à la disponibilité du Prestataire.

ARTICLE 8 – Réalisation des prestations

Les prestations sont réalisées :

- Au domicile du Prestataire (Carqueiranne),
- Au domicile du Client,
- Ou dans des lieux partenaires (ex : Spa La Coupole à Hyères)

Le Prestataire s'engage à honorer les rendez-vous selon ses disponibilités.
En cas d'empêchement, un report sera proposé.

Le Prestataire se réserve le droit de reporter la date de réalisation des Services en cas de circonstances ne permettant pas son déplacement ou le bon déroulement de la séance, notamment en cas de conditions extérieures défavorables ou d'événements indépendants de sa volonté.

Dans la mesure du possible, une nouvelle date sera proposée au Client dans les meilleurs délais.

En cas d'impossibilité prolongée du Prestataire à assurer les Services (notamment pour des raisons de santé), un remboursement des sommes versées pourra être proposé.

ARTICLE 9 – Nature des prestations et responsabilité

Les prestations proposées s'inscrivent dans une démarche de **bien-être, de prévention et d'accompagnement corporel.**

Elles :

- Ne remplacent en aucun cas un suivi médical,
- Ne constituent pas un acte médical ou paramédical.

Le Client est invité à consulter un professionnel de santé pour tout suivi médical. Le Prestataire ne pose aucun diagnostic.

Le Client est tenu d'informer le Prestataire :

- De toute pathologie,
- Grossesse,
- Douleur ou condition particulière.

Le Prestataire se réserve le droit d'adapter ou refuser une séance si nécessaire.

ARTICLE 10 – Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Être ponctuel,
- Fournir des informations sincères sur son état de santé,
- Respecter le cadre de la séance.

Le Client s'engage à se présenter dans des conditions d'hygiène et de respect compatibles avec la réalisation de la prestation. Le Prestataire se réserve le droit de refuser la séance si ces conditions ne sont pas réunies.

En cas de retard du Client, la durée de la séance pourra être réduite afin de ne pas impacter les rendez-vous suivants, sans possibilité de remboursement.

Dans le cadre d'un accompagnement ou d'un forfait de plusieurs séances, le Client s'engage à honorer les rendez-vous fixés et à s'inscrire dans la régularité nécessaire au bon déroulement des séances.
Toute séance non honorée ou annulée hors des délais prévus reste due, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 11 – Droit à l'image

Dans le cadre de son activité, le Prestataire peut être amené à réaliser des photographies ou captations visuelles des espaces de travail ou des prestations, à des fins de communication et de présentation de son activité.

Aucune image représentant le Client ne sera utilisée sans son consentement écrit, préalable et spécifique.

Lorsque le Client accepte l'utilisation de son image, cette autorisation peut être donnée à titre gratuit pour les supports de communication du Prestataire (site internet, réseaux sociaux, supports professionnels).

Le Client peut retirer son consentement à tout moment en adressant une demande par email à : marion.corpsvivant@gmail.com.

ARTICLE 12 – Force majeure

Les Parties ne pourront pas être tenues pour responsables si l'exécution de leurs obligations est retardée ou empêchée en raison d'un événement de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

La Partie concernée s'engage à informer l'autre Partie dans les meilleurs délais de l'impossibilité d'exécuter la prestation.

Les obligations sont alors suspendues pendant la durée de l'événement de force majeure. Les Parties s'efforceront de convenir d'un report de la prestation dès que la situation le permet.

Si l'empêchement se prolonge au-delà de 30 jours, chaque Partie pourra mettre fin à la prestation sans indemnité, après en avoir informé l'autre Partie.

ARTICLE 13 – Actualisation des Services

Le Prestataire se réserve le droit de faire évoluer ses Services, son offre et ses supports de communication, notamment pour tenir compte de l'évolution de sa pratique, de ses besoins ou de son positionnement professionnel.

Les caractéristiques des Services peuvent être ajustées sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour le Client, dès lors que la nature essentielle de la prestation reste inchangée.

Les contenus, supports et éléments transmis dans le cadre des Services restent la propriété du Prestataire et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans accord préalable.

ARTICLE 14 – Résiliation

Le Prestataire peut mettre fin de plein droit à la relation contractuelle en cas de non-respect par le Client de ses obligations, notamment en cas de :

- Défaut de paiement ;
- Comportement agressif, irrespectueux ou inapproprié envers le Prestataire ou d'autres personnes présentes ;
- Comportement portant atteinte au bon déroulement des séances ;
- Non-respect du cadre défini dans les présentes Conditions Générales de Vente.

Dans ces cas, les sommes déjà versées restent acquises au Prestataire.

ARTICLE 15 – Documents annexes

Tous les documents remis ou envoyés au Client dans le cadre des prestations (CGV, supports d'information, documents d'accompagnement) font partie intégrante de la relation contractuelle.

ARTICLE 16 – Assurance – Responsabilité

Le Prestataire est couvert par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour l'exercice de son activité.

Cette assurance couvre les dommages corporels, matériels ou immatériels dont le Prestataire pourrait être reconnu responsable dans le cadre de ses prestations.

Le Client reconnaît être sous la responsabilité du Prestataire uniquement pendant la durée effective de la séance. Cette responsabilité cesse à la fin de la prestation.

ARTICLE 17 – Protection des données personnelles (RGPD)

Le Prestataire collecte et traite certaines données personnelles du Client (nom, prénom, coordonnées, informations nécessaires à la réservation et au suivi des prestations), via son site internet, ses échanges par email ou téléphone, ou lors de la prise de rendez-vous.

Ces données sont utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous, la relation client et le bon déroulement des prestations.

Les données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans après la fin de la relation contractuelle, sauf obligation légale ou litige en cours nécessitant une conservation plus longue.

L'accès aux données personnelles est strictement limité au Prestataire. Elles ne sont en aucun cas vendues, louées ou cédées à des tiers.

Certaines données peuvent être transmises à des prestataires techniques (hébergement, outils de prise de rendez-vous, messagerie), uniquement dans le cadre strict de leur mission et avec obligation de confidentialité.

Le Client peut également recevoir, s'il y a consenti, des communications informatives ou des actualités du Prestataire (newsletter). Il peut se désinscrire à tout moment via le lien prévu à cet effet ou en contactant le Prestataire.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de ses données.

Le Client peut exercer ces droits en contactant le Prestataire à l'adresse suivante : marion.corpsvivant@gmail.com ou par courrier à : 431 Route du Vallon, 83320 Carqueiranne.

Le Client peut également, s'il le souhaite, contacter la CNIL (www.cnil.fr) pour toute réclamation.

ARTICLE 18 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française.

En cas de traduction, seul le texte français fera foi.

En cas de litige, les Parties s'efforceront de trouver une solution amiable en priorité. A défaut d'accord, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément au droit commun.

Le Client est également informé qu'il peut recourir gratuitement à un dispositif de médiation de la consommation ou à tout mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Prestataire s'engage à proposer au Client un dispositif de médiation de la consommation. Les coordonnées du médiateur seront communiquées au Client sur simple demande.

ARTICLE 19 – Information précontractuelle et acceptation

Le Client reconnaît avoir reçu, préalablement à la réservation, l'ensemble des informations nécessaires à sa prise de décision, de manière claire et compréhensible, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

Ces informations comprennent notamment :

- Les caractéristiques essentielles des Services ;
- Les tarifs applicables et éventuels frais annexes ;
- Les modalités d'exécution des prestations ;
- Les présentes Conditions Générales de Vente.

La validation de la réservation et le paiement de l'acompte valent acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et renonce à se prévaloir de tout document contradictoire.